

vantes que, du reste, je rends librement, mettent dans son vrai jour, ce me semble, une question grave que la nature de vos savantes leçons ne vous a pas permis d'aborder.

En vous adressant, dans cette *Revue*, la protestation de dom Tosti contre une vieille calomnie bien des fois renouvelée, je suis heureux, Monsieur, d'avoir, pour ma part, à appeler sur les deux volumes détachés de votre *Cours*, une attention qu'ils réclament si fort d'eux-mêmes et qui leur est due pour tant de motifs.

Le pape Célestin V, qui avait créé un Ordre auquel est resté son nom, essaya un jour, mais vainement, d'introduire sa réforme au Mont-Cassin. Cette tentative était naturelle chez le créateur d'un Ordre nouveau, mais on se tromperait fort, si l'on en concluait que les moines du Cassin fussent devenus infidèle à la Règle de saint Benoît.

Un Religieux de cette illustre Abbaye, qui occupe une si grande place dans l'Histoire, nous dépeint, d'après des documents authentiques, la situation religieuse du Cassin au XIV^e siècle.

Les moines, dit-il, remplissaient avec beaucoup de gravité et de décence toutes les cérémonies du culte divin ; leur basilique retentissait, le jour et la nuit, d'incessantes psalmodies auxquelles on ajoutait, dans toutes les fêtes de l'année, des prières publiques et solennelles. Les lèvres des moines étaient enchaînées par un rigoureux silence, qui ne se rompait qu'à des heures déterminées. Ils portaient sur la chair des vêtements de laine, usaient d'une nourriture frugale et d'un peu de vin tempéré par de l'eau, en sorte que, lorsque ces moines errants, qu'on appelait *Girovagues*, arrivaient au Mont-Cassin, ils n'y vivaient pas plus de trois ou quatre jours, cette austérité dans le manger leur devenant *incommode*. Les